

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4386 - Vendredi 26 Mai 2023 - Prix : 200 Fc

ASSAINISSEMENT DU FICHIER ÉLECTORAL :

La révision des listes débutera ce dimanche



OPÉRATION WUAMBUSHU

Déjà 221 expulsés en quatre rotations

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**05 Dhoul qua anda 1444
Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Mai 2023**

Lever du soleil:

06h 19mn

Coucher du soleil:

17h 48mn

Fadjr : 05h 07mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 17h 51mn

Incha: 19h 06mn



ASSEMBLÉES ANNUELLES DU GROUPE DE LA BAD

Le président Azali, pour une implication du secteur privé dans l'économie verte

A Sharm-El-Ceikh, le président Azali Assoumani plaide pour l'implication accrue du secteur privé africain pour que le continent tire profit de la croissance de l'économie verte. Pour en arriver là, le chef de l'Etat estime qu'il faut encourager les investissements du secteur privé et créer les conditions propices pour l'investissement dans le continent. Le président en exercice de l'UA s'est par ailleurs réjoui, de la ratification par la majorité des pays africains de la ZLECAF.



L'économie verte au cœur des 58èmes Assemblées annuelles du conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement (BAD) et les 49èmes réunions du conseil des gouverneurs du Fonds africain de développement, qui prendront fin aujourd'hui vendredi 26 mai en Egypte dans la station balnéaire de Sharm-El-Cheikh. A l'ouverture de ces assemblées où ont pris part près de 4 000 participants venus de 81 pays, le président Azali appelle à impliquer davantage le secteur privé africain. A l'en croire, la relance de l'écono-

mie fortement écornée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et la guerre en Ukraine ne peut s'opérer sans une réelle mobilisation des ressources existantes et potentielles du secteur privé.

« Pour cela, il est important d'encourager et de faciliter l'investissement du secteur privé en Afrique, en créant les conditions propices à l'investissement, telles que la stabilité politique, la promo-

tion de la paix, la protection des droits de propriété, le renforcement du cadre réglementaire favorable et une infrastructure adéquate », a-t-il soutenu. Le président en exercice de l'UA qui s'est réjoui, par ailleurs de la ratification par la majorité des pays, de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), constituant d'après lui, une réelle opportunité pour le développement des petites et moyennes entreprises

du continent, représentant 80% des entreprises africaines.

« Un levier important pour la croissance économique de notre continent, fait-il observer. Grâce à la mise en place de la ZLECAF, nos entreprises élargiront leur zone d'intervention et contribueront à accroître la valeur ajoutée et la prospérité du continent », a-t-il avancé. Et lui d'appeler les institutions financières bi et multilatérales à «

apporter leur contribution à cet essor économique en fournissant aux entreprises privées des mécanismes de financement innovants et en les aidant à accéder aux financements verts. »

L'édition de cette année est placée sous le thème : « Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique. » Dans son mot d'ouverture le président de la BAD, Akinwumi Adesina appelle, à l'image des décideurs africains, à l'accroissement des financements pour atteindre les objectifs urgents d'action climatique de l'Afrique. D'après-lui, bien que les besoins cumulés de l'Afrique en matière de financement climatique aient été estimés à 2700 milliards de dollars entre 2020 et 2030, les ressources de financement climatique ne parviennent à l'Afrique qu'au compte-gouttes, selon lui. « L'Afrique ne reçoit que 3% du financement climatique mondial, dont 14% proviennent du secteur privé, ce qui est le taux le plus bas au monde », a-t-il déploré.

Maoulida Mbaé



Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle – (MENERSFIP)



Projet Professionnalisation de l'offre de formation et Insertion - (PROFI)
Convention de Financement N° : CKM 1114 01 N
CELLULE DE GESTION DU PROJET



Avis d'Appel d'Offres National Relatif à l'acquisition et la livraison de deux véhicules 4X4 double cabine et deux véhicules SUV

AAON No : AAON/003/2023/PROFI/FRT

Date de l'avis : 25 Mai 2023

1. Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique (MENERS) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du projet de Professionnalisation de l'Offre de Formation et Insertion (PROFI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement soit utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du contrat relatif à l'acquisition et la livraison de deux véhicules 4X4 double cabine et deux véhicules SUV.

2. Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique (MENERS) via le Projet Professionnalisation de l'Offre de Formation et Insertion sollicite des Offres sous plis fermés de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de deux véhicules 4X4 double cabine et deux véhicules SUV.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés

peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de gestion du Projet PROFIS sis à l'ancien Ministère de l'éducation nationale et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres: **Projet de Professionnalisation de l'Offre de Formation et Insertion – PROFIS - 3ème étage de l'ancien siège du Ministère de l'Education Nationale, sis Place de l'Indépendance - PO Box 97 Moroni – COMORES – Email: (269) 332 12 71 /325 01 96 – Email: profi.rpm2022@gmail.com/ profi.assistcoor-di2022@gmail.com - du lundi au jeudi de 8h00 à 15h00 (heure locale) et du vendredi au samedi de 8h00 à 11h (heure locale).**

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus gratuitement.

5 Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales

sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus **au plus tard le 20 Juillet 2023 à 13h 30 min.** Les Offres doivent comprendre **d'une garantie de l'Offre pour un montant de 02% du montant de l'offre.**

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à la même adresse de dépôt des offres **le 20 Juillet 2023 à 14heures 00 min, heure locale.**

8. Les exigences en matière de qualifications sont : conformément à la section III. Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

ASSAINISSEMENT DU FICHER ÉLECTORAL :

La révision des listes débute ce dimanche

La campagne de sensibilisation pour l'enrôlement du fichier électoral va débiter dimanche prochain. C'est la Commission Nationale Electorale Indépendante (CENI) qui vient de l'annoncer mercredi dernier au cours d'une rencontre, qui fut la toute première avec la presse nationale.

Les nouveaux membres de la CENI s'appêtent à lancer la campagne de sensibilisation sur le toilettage du fichier électoral ce dimanche 28 mai, sur l'ensemble du territoire national. Dans une rencontre avec les médias, le service de communication appelle les journalistes à jouer leur rôle avant, pendant et après la période électorale pour la paix et la sécurité. Pour eux,

les médias sont des acteurs importants dans la sensibilisation.

« Consciente du rôle que les médias jouent dans cette première étape du processus, la CENI souhaite travailler en étroite collaboration avec la presse. Nous savons que votre rôle est important dans ce premier pas du processus. Nous devons travailler en parfaite collaboration avec vous », déclare Me Gérard

Youssouf, membres de la CENI qui se présente avec deux autres membres comme le service de communication.

Selon lui, la presse nationale a un grand rôle dans le maintien de la stabilité et la paix dans le pays pendant ce processus. « Vous avez aussi un rôle à jouer pour consolider la démocratie. Nous en avons besoin », insiste-t-il, tout en prenant un

engagement d'honorer et respecter les engagements pris par la CENI envers les médias. Il faut rappeler que la campagne de recensement des électeurs qui s'ouvre ce dimanche 28 mai, va se dérouler jusqu'au 17 juillet prochain, comme l'a prévu le décret présidentiel du 14 mai dernier.

Ibnou M. Abdou

PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

13 projets d'électricité retenus dans le pays

La retraite du secteur énergétique débuté le jeudi 18 mai à l'Alliance française de Fomboni a pris fin le lundi 22 mai. Au total 13 projets d'électricité ont été actuellement retenus dans l'ensemble du pays, dont 5 déjà achevés et 8 en cours. La réhabilitation des centrales hydroélectriques dont une à Anjouan et une autre à Mohéli, l'intensification des centrales photovoltaïques, la mise en place de l'énergie géothermique (fuel lourd à la grande Comores) comme énergie de base sont entre autres les projets évoqués lors de cet atelier du schéma directeur de la production et distribution d'énergie électrique aux Comores.

Huit projets sont en phase d'exécution et cinq déjà terminés. Il s'agit entre autres de deux projets de réhabilitation des centrales hydrauliques, huit pour la construction des centrales photovoltaïques, un autre pour une centrale géothermique et une centrale au fuel lourd à la Grande-Comore, soit avec une puissance potentielle de 24 MW et un stocka-

ge estimé à près de 30 MWh une fois que tous les projets photovoltaïques seraient achevés dans le pays et que toutes les conditions nécessaires seraient réunies. C'est ce qui a été retenu au terme des cinq jours de séminaire tenu à Mohéli et qui avait regroupé des experts énergétiques internationaux, des représentants du Ministère de l'énergie, le directeur général de la SONELEC et d'autres hautes autorités de l'État.

L'objectif est de réduire les problèmes énergétiques dans le pays en vue d'offrir à la population comorienne l'énergie de qualité et en quantité, pour booster l'économie du pays. « Je suis satisfait car nous avons atteint les objectifs de la retraite. Ensemble nous avons identifié les actions à mener à court terme et à long terme, incluant la géothermie, le photovoltaïque et le diesel. Nous sommes aussi entré en détail dans les problèmes du développement des compétences de la SONELEC qui est aussi un problème crucial à résoudre » a expliqué le directeur général, Soilihi Mohamed Djounaid.



Ces responsables avec le ministère de l'énergie et ses partenaires, envisagent de réhabiliter une centrale hydraulique à Anjouan et à Mohéli via le projet PASEC de la Banque africaine de développement. C'est sans dépendre des projets photovoltaïques existants dans ces deux îles dont le projet Vigor à Anjouan et le projet Comores énergie à Mohéli qui prévoit la construction d'une centrale solaire d'un mégawatt avec un stockage d'un

mégawatt.

Le directeur général du bureau géologique des Comores, Chaher Mohamed, indique que s'ils réunissent les conditions nécessaires, une première centrale de quinze mégawatts pourrait être opérationnelle dans les quatre prochaines années à la Grande-Comore, suivie de l'installation de deux mégawatts tous les deux ans. Ce bureau géologique est actuellement dans la phase de mobilisation des fonds après avoir établi

le cadre légal et effectué des études. Ils ont besoin de six millions de dollars. « A Mohéli d'ici la fin de cette année il y aura deux groupes de réserve et d'ici fin 2024, une centrale solaire qui répondra aux besoins énergétiques de l'île » a ajouté Soilihi Mohamed Djounaid. Seul le temps nous dira si réellement ces projets seront exécutés dans les délais prévus ou pas.

Riwad

OPÉRATION WUAMBUSHU

Déjà 221 expulsés en quatre rotations

90 expulsés de Mayotte sont reconduits mercredi dernier au port de Mutsamudu. 70, 46 et 15 sont les chiffres des trois premières déportations depuis la reprise des rotations du navire Maria Galanta, le 17 mai dernier. Et la plupart d'entre eux sont en errance à Mutsamudu. Une situation qui soulève inquiète et interrogation.

Face à l'expulsion des comoriens de Mayotte, le gouverneur Anissi Chamsidine reste inflexible contre l'opération Wuambushu. Sa dernière déclaration publiée le 17 mai, confirme que le premier magistrat de l'île reste droit dans ses bottes, malgré le revirement du gouvernement central. Le même jour, une discussion est ouverte avec tous les acteurs politiques et de la société civile, dont le parti JUWA. Le premier contingent arrivé la semaine dernière

ne comptait que 15 refoulés, et en début de matinée d'hier jeudi 25 mai, on totalise déjà 221 expulsés, selon les données de l'agence SGTM de Mutsamudu. En tout, plus de deux cent personnes en moins de deux semaines sont donc refoulés de Mayotte.

A Mutsamudu, les témoignages des expulsés laissent perplexe l'opinion publique. « Nous avons passé un mois en prison avant d'être déportés vers Anjouan. On avait une fiche blanche, mais la police de frontière de Mutsamudu l'a prise », témoigne un jeune de 17 ans de Koni Djodjo, Karim Ali. « Nous sommes terrorisés, menacés et maltraités », poursuit-il. Ce dernier appuyé par une femme de la quarantaine qui présente devant les médias munie d'un sachet plastique noir comme seul bagage. « Mon mari et mes enfants sont restés à Mayotte. Nous sommes humiliés et expulsés

après. Les dirigeants doivent nous dire où devons-nous vivre », avance-t-elle. Un jeune homme du village de Chandra, connu du nom de Fred a indiqué par contre que « après 20 ans à Mayotte, j'ai choisi de rentrer à Anjouan pour mon avenir. Le moral est au plus bas à Mayotte, d'où mon choix de rentrer ».

Ferme dans sa position, le gouverneur d'Anjouan Anissi Chamssidine ne voit toujours pas d'un bon œil la reprise des expulsions et le fait savoir publiquement. La semaine dernière, un émissaire du gouvernement central, en la personne du secrétaire général du gouvernement a été reçu à Dar Nadja. Mais sa visite n'a eu aucun effet sur l'intransigeance du gouverneur de l'île. Dans cette bataille, le chef de l'exécutif d'Anjouan a le soutien de 20 communes de l'île. Ces derniers ont manifesté début mai et réitérent leur soutien à l'action initiée par

Anissi.

Autre phénomène, depuis la reprise des refoulements, la plupart des expulsés se déambulent dans les rues de Mutsamudu. Ils n'ont nulle part où aller. L'on craint déjà que ces expulsions massives des jeunes déscolarisés et sans attache familiale connue, n'entraîne une hausse de la délinquance urbaine. « Si ces jeunes victimes de Wuambushu se mélangent avec ceux qui sont sur place, la suite sera tragique » alerte Daoud Ali Combo, prédicateur de la place. Mercredi dernier, des jeunes fumeurs de haschisch ont cassé la porte d'un résident de Chitsangani. « Ils l'ont tabassé grièvement et l'on projeté sur la route. C'est le Cosep qui est venu le récupérer à 3h00 di matin », témoigne le chef du quartier Chitsangani, connu du nom de Ba Boura.

Nabil Jaffar

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 Maoulida Mabé
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

SOCIÉTÉ

Une délégation des cadres de Fomboni reçue par le chef d'état-major

Le chef d'état-major de l'armée comorienne, le général Youssouf Idjihadi a reçu mercredi dernier une forte délégation des cadres de la ville de Fomboni qui est allée lui présenter leurs remerciements suite à la promotion d'un des leurs au grade de colonel dans l'armée nationale de développement.

Inhabituel mais le jeu en vaut la chandelle si on tient compte de l'avis de la délégation des cadres de Fomboni à Mohéli reçue mercredi 24 mai dernier par le chef d'état-major, le général Youssouf Idjihadi suite à la promotion au grade de colonel de l'armée nationale d'un des leurs. « Il n'est pas dans notre habitude de dépêcher une délégation en de telles circonstances. Mais nous, mohéliens avons longtemps eu l'impression que pour obtenir ce qui revient de droit à nous, il faut se battre. Aujourd'hui tout a été fait sans pression aucune. Le colonel Djanfar Ousseine a obtenu les galons grâce à ce qu'il a montré dans l'armée », souligne Said Hamidi Soifaoui qui était dans la délégation d'une dizaine de cadres, et qui ajoute que c'est la première fois qu'une telle délégation est formée.

Même satisfaction pour Mirhane



Bourhane selon qui, cette promotion faite est de bon augure. A l'en croire, le général Youssouf Idjihadi leur a montré qu'il est toujours quelqu'un qui œuvre pour la culture de la méritocratie, l'équité et la loyauté au sein de l'armée. Il est quelqu'un qui a toujours veillé sur la cohésion nationale, œuvrant contre la fragmentation croissante de la société comorienne qui fait que chacun s'iden-

tifie entre autre, à son quartier, son village. Un esprit qui l'a guidé dans les instances du football, d'après toujours l'ambassadeur Mirhane selon qui, le chef d'état-major s'est personnellement battu pour doter l'île de Mohéli des infrastructures footballistiques aux normes Fifa à l'instar des autres îles.

Maoulida Mbaé

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-60 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° : _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le _____
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2016)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



UNION DES COMORES Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDROCARBURES

PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES

UNITE DE COORDINATION DU PROJET

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores recrute pour son **Unité de Coordination du Projet (UCP), une assistante administrative.**

Les candidats intéressés sont priés de prendre connaissance des termes de référence en envoyant une demande à l'adresse mail suivante : djaanfarae@yahoo.fr Cc : infospaesc@gmail.com ou de prendre connaissance des termes de référence à partir du lien ci-après : <https://soneleccomores.com/termes-de-references-pour-recrutement/>

Date de publication : 23 mai 2023

Date limite de dépôt des candidatures : 12 juin 2023 à 12h30 heure locale de Moroni

1. PROFIL REQUIS

L'assistante administrative de l'UCP devra :

(a) Avoir un diplôme supérieur équivalent au moins Bac + 3 années dans les domaines d'éducation suivante : Secrétariat/Informatique, lettre française, communication, journalisme, Administration Economique et Sociale

(b) Disposer d'une expérience professionnelle de 3 ans au minimum au poste d'assistante administrative

(c) Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, etc) et les logiciels de messagerie électronique

(d) Avoir une excellente communication écrite et orale

2. PERIODE ET CRITERES DE PERFORMANCE

Le premier contrat sera d'une durée de 12 mois avec une période d'essai de 6 mois renouvelable une fois.

Si à l'issue de cette période de 12 mois,

l'évaluation des performances est satisfaisante, le contrat sera d'un an, renouvelable selon les conclusions du rapport annuel d'évaluation de chaque année.

3.CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- Une lettre de motivation adressée à monsieur le Coordinateur de l'Unité de Coordination du Projet d'Accès à l'Énergie Solaire aux Comores ;

- Un curriculum-vitae actualisé ;

- Des copies certifiées conformes à l'original des diplômes, certificats et tout autre document attestant l'expérience professionnelle ;

- Une lettre d'engagement à déclarer tout conflit d'intérêt avant l'entrée en fonction ;

- Une copie de la CNI ou Passeport.

2. Bien plus, le candidat devra avoir un casier judiciaire vierge et ne devra pas avoir été révoqué de la Fonction Publique,

de la Magistrature ou d'un organisme parapublic ou privé ;

Des renseignements complémentaires en rapport avec les compétences, l'expérience et l'éthique des candidats présélectionnés pour le poste pourraient être vérifiés ultérieurement.

Les dossiers de candidature seront déposés **au Secrétariat de l'Unité de Coordination du Projet PAESC, Route de Salimani – Sahara – Moroni**

4.CONDITIONS D'EMPLOI

• L'assistante administrative sera une personne physique et individuelle rattachée à l'Unité de Coordination du Projet ;

• C'est un poste individuel à temps plein ;

• L'assistante administrative est appelée à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui est assignée.

JEUX AFRICAINS DE PLAGE

Le Beach-Soccer comorien invité en juin en Tunisie

Les performances du Beach-Soccer comorien commencent à apporter leurs fruits. Inconnue il y a quatre ans, le football de plage commence peu à peu son enracinement dans le sport. Après la coupe Arabe dernièrement, la discipline est invitée aux jeux africains des plages en juin prochain en Tunisie.

"L'ACNOA profite de l'occasion pour vous souhaiter une fois de plus une bonne et heureuse année à tous. Comme vous le savez, les deuxièmes jeux Africains de plage auront lieu à Hammamet du 24 au 30 juin 2023 » a-t-on lu dans un courrier envoyé par l'Associations des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique au Comité olympique des Comores. Depuis, les dates des jeux ont été avancées du 20 au 30 juin.

Treize disciplines seront au rendez-vous dont le Beach-Soccer. C'est cette dernière discipline qui verra la participation d'une délégation comorienne. Les progrès enregistrés ces dernières années surtout lors de la dernière UAFA-CUP ont



Equipe National de Beach Soccer Comores.

convaincu les organisateurs à inviter l'équipe comorienne lors de ces deuxièmes jeux africains de plage qui se tiendront en Tunisie particulièrement à Hammamet, une station

balnéaire. « Nous avons l'honneur d'inviter tous les CNO africains à prendre les dispositions nécessaires pour participer à ce grand rendez-vous sportif à l'échelle du continent

», selon toujours la lettre d'invitation.

Si les Comores arrivent à participer à ce deuxième rendez-vous continental, ça sera l'occasion de

tenter d'obtenir une qualification pour la World Beach Games deuxième du nom qui se tiendra à Bali en Indonésie du 6 au 12 août 2023. En tout cas, c'est une aubaine pour l'équipe nationale des Comores de pouvoir se confronter aux meilleurs nations du continent. Composée en majorité de joueurs locaux, l'équipe comorienne a montré des bons signes lors de la coupe arabe qui laissent présager un bon avenir de la discipline surtout si les techniciens acceptent de donner plus de chances aux joueurs locaux qui n'ont pas du tout démérité lors de ce rendez-vous arabe.

Le développement du Beach-Soccer passe aussi par l'organisation de compétitions régulières qui permettront aux joueurs de garder des performances régulières et être compétitifs en temps voulu. Quel sera le choix du sélectionneur si participation il y'a. Reconduirait-il le même effectif, ou il privilégiera une sélection typiquement locale afin d'inciter ceux qui hésitent à s'engager dans le football de sable.

AS Badraoui



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



Don FIDA N° 2000001863 et Prêt FIDA N° 2000001864
Don ASAP N° 2000001862
Prêt FIDA additionnel N° 2000003603 et Don FIDA additionnel
N° 2000003604 Don RPSF N° 2000003636
et Don additionnel RPSF N° 2000003969



Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne ASAP)

UNITE NATIONALE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET (UNCGP)

Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER

Date de Publication le 16 mai 2023

Numéro de référence : AMI N° 23-002/MAPETA/PREFER
(PTBA 2023 – 330202)

L'Union des Comores a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet PREFER et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un cadre au titre du poste de d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER. Le coût total du Projet est de 17,753 millions USD. Une partie du financement accordée au titre de ce projet est utilisée pour assurer la coordination et la gestion du Projet notamment le Recrutement d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER

1. Durée de la mission

La durée de la mission est d'un (1) renouvelable. Le renouvellement se fera sur la base d'évaluation des performances réalisées.

2. Qualifications requises :

Le candidat au poste de Comptable doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Avoir un diplôme universitaire BAC+4 en comptabilité générale, comptabilité publique ou finances ;

- Justifier d'au moins cinq (4) années d'expérience à un poste analogue ou avoir fait un cabinet d'expertise comptable ;

- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques, notamment des logiciels courants

(Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication) ;

- Avoir l'expérience de l'utilisation d'un ou plusieurs logiciels de comptabilité, la connaissance d'un logiciel de gestion comptable et financière d'un projet serait un atout ;

- Avoir le sens de l'initiative ;

- Être capable de travailler en équipe ;

- Être capable d'entretenir de bonnes relations interpersonnelles.

- Être organisé et prioriser son travail en fonction des enjeux, du contexte et du délai ;

- Respecter les délais, être rigoureux et précis ;

- Disposer de bonnes aptitudes pour le travail en équipe et dans un environnement sous pression ;

- S'intégrer dans une chaîne de décisions comptables et financiers ;

- Faire preuve d'une bonne intégrité ;

- Langue de travail : Avoir une bonne connaissance du Français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports. La maîtrise de l'anglais sera un avantage.

3. Composition du dossier

Le dossier est composé de :

- Une lettre de motivation de (2) pages maximum datée et signée adressée au Coordonnateur National du Projet PREFER

- Un Curriculum Vitae (CV) de quatre (4)

pages maximums et en PDF faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine de la Comptabilité et des Finances comprenant au moins trois (3) références que le Projet PREFER peut contacter par email.

- Une copie légalisée des Diplômes et des Attestations de travail, de formations et de stages, et/ou toutes autres pièces pouvant attester de l'expérience du candidat

- Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport le cas échéant

4. Lieu d'affectation et type de contrat

Le lieu d'affectation est le siège de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER sis CRDE Sereheni.

Le titulaire du poste bénéficiera d'un contrat d'une durée de d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation de performance positive, avec une période d'essai de six (06) mois.

Date de début du contrat : immédiat

5. Procédures de dépôt et de recrutement

a) Les candidatures doivent être rédigées en français et être déposées par courrier physique sous -pli fermés ou par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 31 mai 2023 à 12h00min (heure local)

Les courriers sont adressés à Monsieur le Coordonnateur National du Projet PREFER en précisant la mention : « Recrutement d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER » à l'adresse suivante :

Projet PREFER sis au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), Ex-CEFADER M'dé Bambao

À l'attention de : Monsieur Ali Mohamed Nobatine, Coordonnateur National

B.P : 7575 Moroni – Union des Comores

Téléphone : + 269 773 26 62

Courriel : prefer@prefer.km Copie : nobatine@prefer.km / elanzize@prefer.km

b) Les candidat(e)s intéressé(e) sont prié(e)s de prendre connaissance de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) et des termes de références (TDR) sur demande à l'adresse électronique mentionnée ci-dessus.

c) Chaque candidat fera l'objet d'un accusé de réception

d) Le Recrutement se fera par la présélection sur étude de dossier, suivi d'un entretien pour le(s) candidat(e)s présélectionné(e)s. Seul(e)s le(s) candidat(e)s ayant franchi la phase 1 seront contacté(e)s pour la phase suivante

e) Les candidatures féminines sont vivement encouragées

COMMERCE :

Un décret présidentiel dote l'UCCIA d'un nouveau statut

L'Union des chambres de commerce vient d'être dotée d'un nouveau statut. L'objectif recherché est d'améliorer et de renforcer les relations avec les organisations patronales et professionnelles, mais aussi ses capacités d'influer sur les choix économiques sectoriels d'une façon plus efficace, selon les initiateurs de la réforme.

Devant la presse mercredi 24 mai dernier, l'Union des chambres de commerce a annoncé le nouveau statut qui va régir l'institution. La loi de 1995 relative à la Chambre de commerce et ses composantes était considérée comme obsolète. Une charge qui pesait lourd sur les épaules des opérateurs économiques. Ce statut a pour objectif d'améliorer et renforcer les relations avec les organisations patronales et professionnelles et renforcer le réseau consulaire en dehors

des capitales et son ancrage dans les territoires. Il va également renforcer les capacités du réseau sur son rôle d'interface dans le dialogue intra-privé et public-privé, mais aussi améliorer la représentativité des secteurs économiques dans le réseau consulaire par la création. L'idée est de renforcer la gouvernance du réseau consulaire par une coopération accrue dans le fonctionnement des CCIA et de l'UCCIA.

Le directeur consulaire de Ngazidja Hamidou Mhoma a expliqué que les élus de l'Union des chambres de commerce en concertation avec le Ministère de l'économie ont adopté une démarche participative qui a impliqué toutes les organisations du secteur privé national et régional ainsi que des personnes ressources pour partager ensemble ces nouveaux statuts. « Certains ateliers ont été organisés à l'Union des chambres de commerce, d'autres dans la



salle de conférence de Comor'lab, rassemblant les organisations patronales et syndicales du pays. L'objectif de cette forte implication des organisations du patronat et du monde professionnel était d'éviter toute forme de remise en cause ou de contestation de ces statuts une fois mis en vigueur »,

souligne-t-il.

Cette décision de faire passer le projet de loi en un décret du chef de l'Etat a été prise par le gouvernement conformément à l'article 92 de la constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le referendum du 30 juillet 2018, qui stipule que les

matières autres que celles qui sont du domaine de la loi ont un caractère réglementaire. Les textes de formes législatives intervenues en ces matières avant ou après la présente constitution peuvent être modifiés ou abrogés par décret du Président de l'Union, pris après avis de la Cour suprême, saisie par le Gouvernement.

Cette nouvelle version des statuts a pris en compte plusieurs préoccupations exprimées par les acteurs du secteur privé associés, telles que la visibilité plus forte à la section artisanat dans les missions des Chambres de commerce, rendre l'Union des chambres et les chambres régionales plus proches des opérateurs économiques et doter l'Union des chambres de commerce des capacités d'influer sur les choix économiques sectoriels d'une façon beaucoup plus efficace.

Andjouza Abouheir



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat

PRODUCTIVITE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES ET RESILIENCE



Don FIDA N° 2000001863 et Prêt FIDA N° 2000001864
Don ASAP N° 2000001862
Prêt FIDA additionnel N° 2000003603 et Don FIDA additionnel
N° 2000003604 Don RPSF N° 2000003636
et Don additionnel RPSF N° 2000003969



Programme d'Adaptation de l'Agriculture Paysanne ASAP)

UNITE NATIONALE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET (UNCGP)

Appel à Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un Responsable de composante-spécialiste en élevage au Projet PREFER

Date de Publication le 16 mai 2023

Numéro de référence : AMI N° 23-003/MAPETA/PREFER
(PTBA 2023 – 330202)

L'Union des Comores a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du Projet PREFER et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par un cadre au titre du poste de d'un Comptable de l'URAT Ngazidja du Projet PREFER. Le cout total du Projet est de 17,753 millions USD. Une partie du financement accordée au titre de ce projet est utilisée pour assurer la coordination et la gestion du Projet notamment le Recrutement d'un Responsable de composante-spécialiste en élevage au Projet PREFER

1. Durée de la mission

La durée de la mission est d'un (1) renouvelable. Le renouvellement se fera sur la base d'évaluation des performances réalisées.

2. Qualifications requises :

Le candidat au poste de Responsable de composante-spécialiste en élevage doit avoir les qualifications et expériences suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en Ingénierie Agronome (minimum BAC+5, équivalent d'un DEA ou master), de préférence avec spécialisation/option zootechnie ; un autre diplôme supérieur reconnu équivalent dans un domaine apparenté tel les sciences vétérinaires est valable. Un diplôme de niveau Bac+4 complété par une longue expérience (9 ans au moins) peut être accepté.

- Avoir une connaissance des techniques de conduites d'élevage et de santé animale ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de six (6) ans au moins dans le domaine agronomique et particulièrement dans la production animale et/ou santé animale ; l'occupation d'un poste en qualité de responsable de la production et/ou santé animale dans un projet financé par une institution financière internationale constituera un atout ;

- Avoir une bonne connaissance des systèmes de production végétale et animale comoriens ;

- Avoir une bonne connaissance des politiques et stratégies nationales et internationales du secteur de l'Élevage sera un atout ;

- Avoir une bonne connaissance de travail en collaboration avec des ONG Internationales sera un atout ;

- Avoir une bonne connaissance du français, de bonnes aptitudes de communication et de rédaction de rapports. La maîtrise de l'anglais sera un avantage ;

- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques (Office, MS Project et autres) ;

- Disposer de bonnes aptitudes pour le travail en équipe et dans un environnement sous-pression ;

- Faire preuve d'une bonne intégrité.

4. Composition du dossier

Le dossier est composé de :

- Une lettre de motivation de (2) pages maximum datée et signée adressée au Coordonnateur National du Projet PREFER

- Un Curriculum Vitae (CV) de quatre (4) pages maximums et en PDF faisant ressortir les expériences professionnelles ou personnelles, notamment dans le domaine recherché comprenant au moins trois (3) références que le Projet PREFER peut contacter par téléphone et par email.

- Une copie légalisée des Diplômes et des Attestations de travail datant de moins de trois mois, de formations et de stages, et/ou toutes autres pièces pouvant attester de l'expérience du candidat

- Une copie valide de la carte nationale d'identité ou du passeport le cas échéant.

5. Lieu d'affectation et type de contrat

Le lieu d'affectation est le siège du Projet PREFER sis MAPETA, ex-CEFADER M'de avec des déplacements dans les zones d'intervention du Projet dans les îles de Ngazidja, d'Anjouan et de Mohéli.

Le titulaire du poste bénéficiera d'un contrat d'une durée de d'un an renouvelable sur la base d'une évaluation de performance positive, avec une période d'essai de six (06) mois.

Date de début du contrat : immédiat

6. Procédures de dépôt et de recrutement

a) Les candidatures doivent être rédigées en français et être déposées par courrier physique sous -pli fermés ou par email à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 31 mai 2023 à 12h00min (heure local)

Les courriers sont adressés à Monsieur le Coordonnateur National du Projet PREFER en précisant la mention : « **Recrutement d'un Responsable de composante-spécialiste en élevage au Projet PREFER** » à l'adresse suivante :

Projet PREFER sis au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat (MAPETA), Ex-CEFADER M'de Bambao

À l'attention de : **Monsieur Ali Mohamed Nobataine, Coordonnateur National**

B.P : 7575 Moroni – Union des Comores
Téléphone : + 269 773 26 62

Courriel : prefer@prefer.km Copie : nobataine@prefer.km / elanzize@prefer.km

b) Les candidat(e)s intéressé(e) sont prié(e)s de prendre connaissance de l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) et des termes de références (TDR) sur demande à l'adresse électronique mentionnée ci-dessus.

c) Chaque candidat fera l'objet d'un accusé de réception

d) Le Recrutement se fera par la présélection sur étude de dossier, suivi d'un entretien pour le(s) candidat(e)s présélectionné(e)s. Seul(e)s le(s) candidat(e)s ayant franchi la phase 1 seront contacté(e)s pour la phase suivante

e) Les candidatures féminines sont vivement encouragées.